



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 9-2015 - Séance du 30 mars 2015 - Orale

Fondation intercommunale pour l'accueil des enfants - Direction

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Le Conseil de fondation a donné son aval, sur proposition du Comité de direction, pour l'engagement de Mme Veronica Stucky comme nouvelle directrice de la fondation intercommunale.

Elle a débuté son activité à 20 % au 1^{er} mars avant de prendre son taux maximum prévu de 60 % dès le 1^{er} avril 2015.

Accueil parascolaire à Clos-Béguin pour les 5-8 Harmos :

La responsable de cette nouvelle structure est Mme Mélanie Yerly. Début d'activité 20 % au 1^{er} avril 2015. Son taux maximum sera de 50 % à partir du 1^{er} juin 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay

Le Secrétaire

J. Sommer

St-Légier-La Chiésaz, le 30 mars 2015

Mme A. Siffert, Municipal déléguée

Bureau du Conseil communal (si communication orale)